

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du mardi 8 octobre 2024
19 heures 00**

CC/CR

N° 003181

Finances - Budget
Principal - Décision
Modificative au
Budget Primitif 2024

Publié le :

VOTES POUR : 29

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le 08 octobre 2024 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 02 octobre 2024, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjointe), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère municipale), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe) donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS, M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY, M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC, Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Cédric MAROS, Mme Amélie LEBRETON (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO, Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS, M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON, M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Rémi ROLLAND, M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET

ABSENTS EXCUSÉS : M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal)

ABSENTS : M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire.

Madame le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire d'apporter des modifications aux crédits budgétaires votés lors du budget primitif 2024 de la Commune d'Apt.

La Décision Modificative n° 1 vise à ajuster les points suivants :

Section de Fonctionnement :

1. Dépenses et Recettes impactées :
 - Augmenter la contribution FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) et diminuer de la Dotation Nationale de Péréquation : impact total de 108 211 euros.
2. Modifications proposées pour éviter de modifier le virement de section à section :
 - Réduire les crédits pour le volet "commerce" du programme Petite Ville de Demain.
 - Réduire la cotisation d'assurance statutaire, prévue sur le chapitre 012.
 - Augmenter certaines dépenses pour :
 - Les frais liés au renouvellement de la ligne de trésorerie (reconduction et intérêts).
 - Allouer les crédits nécessaires à l'augmentation des chèques cadeaux pour les agents en novembre.
 - Auster certaines recettes sous-évaluées ou non prévues.

Section d'Investissement :

1. Augmentations nécessaires pour :
 - La démolition et le désamiantage des préfabriqués avenue Ph de Girard, avec ajustement des crédits par l'annulation d'une étude prévue au même endroit (simple changement de chapitre).
 - Financer des travaux imprévus pour le quartier St Michel.
 - Financer certains petits travaux imprévus.
2. Afin de financer ces nouvelles dépenses nous proposons de :
 - Solder les crédits restants pour les travaux du Gymnase Guigou à la suite de la réception du chantier.
 - Réajuster les recettes d'investissement dont les montants exacts étaient inconnus au moment du vote du BP.

Opérations d'ordre :

Les opérations d'ordres sont liées aux amortissements, et seront ajustées pour s'équilibrer entre chaque chapitre correspondant.

Impact global :

- Fonctionnement : 65 226,00 euros (dont 43 939,00 euros en opérations d'ordre).
- Investissement : 50 259,00 euros (dont 43 939,00 euros en opérations d'ordre).

L'impact sur les opérations réelles votées au BP 2024 réel sur le budget est de 27 607,00 euros.

La décision modificative se détaillera comme suit :

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Compte - Libellé	Montant	Chapitre	Compte - Libellé	Montant
011	60632 Fournitures de petit équipement	- 4 000,00	70	70632 Produits des services à caractère de loisirs	25 000,00
011	6132 Locations	- 4 000,00	Total Chapitre 70		
011	61521 Entretien espaces verts	- 15 000,00			25 000,00
011	6168 Assurances autres	- 31 000,00	731	Fiscalité, rôles supplémentaires	14 850,00
011	6188 Autres frais divers	- 1 300,00	731	73158 Taxes horodateur ANTAI	5 000,00
011	6232 Fêtes et cérémonies	- 3 000,00	Total Chapitre 731		
011	6236 Catalogues et imprimés	- 2 000,00	74	741123 Dotation de Solidarité Urbaine	5 480,00
011	63513 Autres impôts locaux	5 400,00	74	741127 Dotation Nationale de Péréquation	- 69 543,00
Total Chapitre 011		- 54 900,00	Total Chapitre 74		
012	6488 - Autres charges de personnel (chèques cadeau)	15 500,00	75	752 Revenus des immeubles (loyers)	39 000,00
Total Chapitre 012		15 500,00	Total Chapitre 75		
014	7391112 Dégrevement de taxe d'habitation sur les logements vacants	6 495,00	77	773 Mandats annulés sur exercices antérieurs	1 500,00
014	7392221 Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	44 148,00	Total Chapitre 77		
Total Chapitre 014		50 643,00			1 500,00
65	6558 Autres contributions obligatoires	- 15 000,00	042	777 Quote parts des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	43 939,00
Total Chapitre 65		- 15 000,00	Total Chapitre 042		
66	6615 Intérêts sur ligne de trésorerie reconduite	23 044,00			
66	6688 Frais de reconduction ligne de trésorerie	2 000,00			
Total Chapitre 66		25 044,00			
042	6811 Dotations aux amortissements	43 939,00			
Total Chapitre 042		43 939,00			
Total dépenses de fonctionnement		65 226,00	Total recettes de fonctionnement		
					65 226,00

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre	Compte - Libellé	Montant	Chapitre	Compte - Libellé	Montant
16	16818 Échéances emprunt CAF	1 380,00	10	Fonds de compensation de la TVA	- 90 227,00
Total Chapitre 16		1 380,00	Total Chapitre 10		
20	2031 Frais d'études	- 97 500,00	13	1345 Amendes de polices, radars	96 547,00
20	2051 Concessions et droits similaires	11 060,00	Total Chapitre 13		
Total Chapitre 20		- 86 440,00	040	Amortissements des biens	43 939,00
21	21351 Travaux bureaux mairie	- 12 000,00	Total Chapitre 040		
	2151 Travaux voiries, préfabriqués	61 500,00			
	2158 Installations techniques	1 800,00			
	2181 Périls Mairie	13 080,00			
	21831 Matériel informatique scolaire	10 812,00			
	21838 Autre matériel informatique	- 10 812,00			
	21848 Mobilier	5 000,00			
	2188 Périls Mairie St Michel	50 000,00			
Total Chapitre 20		119 380,00			
23	2313 Constructions (Guigou)	- 28 000,00			
Total Chapitre 20		- 28 000,00			
042	13XXX Amortissement subventions d'investissements	43 939,00			
Total Chapitre 20		43 939,00			
Total dépenses d'investissement		50 259,00	Total recettes d'investissement		
					50 259,00
Total DM		115 485,00	Total DM		
					115 485,00

LE CONSEIL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

Approuve la décision modificative n° 1 du budget principal 204 telle que détaillée ci-dessus et telle qu'annexée à la présente ;

Autorise Madame le Marie, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE
M. Yannick BONNET

LE MAIRE D'APT
Madame Véronique ARNAUD-DELOY

